



# Les vacances apprenantes reviennent pour l'été 2021

Créé en juin 2020 pour que les élèves puissent « s'amuser tout en rattrapant une partie de ce qui n'a pas pu être fait pendant l'année scolaire », le dispositif Vacances apprenantes a été reconduit pour l'été 2021. L'objectif de cette opération? Contribuer à l'épanouissement personnel des élèves « tout en assurant la consolidation de leurs apprentissages, à travers des activités pédagogiques, culturelles, sportives et de loisirs », explique le ministère de l'Education nationale dans un communiqué. Ecoles ouvertes, Eté du pro...

Comme l'année dernière, le dispositif Vacances apprenantes proposera notamment les Ecoles ouvertes : des établissements scolaires accueilleront « des jeunes qui ne quittent pas leur lieu de résidence pour leur proposer un programme équilibré associant renforcement scolaire et activités sportives et culturelles ».

Des Ecoles ouvertes buissonnières seront également organisées : les élèves auront la possibilité de se rendre dans des Ecoles ouvertes « à la campagne ou en zone littorale, à la découverte de la nature et du patrimoine local, ou de partir en mini-camps sous tente ».

Pour les lycéens professionnels, le volet Eté du pro est également reconduit. Grâce à ce dispositif, les élèves « ont pu être accueillis dans leur établissement d'origine ou dans un établissement proposant un accès aux plateaux techniques nécessaires à leur formation initiale ».

## Des Colos apprenantes critiquées

Le ministère renouvelle également les Colos apprenantes, ces séjours qui « associent renforcement des apprentissages et activités de loisirs autour de la culture, du sport, du développement durable », pour lesquels les parents peuvent bénéficier d'une aide de l'Etat.

Ces séjours sont ouverts à tous mais prévus en priorité pour les élèves « domiciliés en quartiers politique de la ville, zones rurales, issus de familles isolées ou monoparentales, en situation socio-économique précaires, en situation de handicap, les enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire ou de familles ne disposant pas de connexion Internet suffisante pour l'enseignement à distance ».

Enfin, nouveauté de cette année, le ministère lance également Mon patrimoine à vélo. Ce nouveau dispositif permet aux élèves de participer, dans le cadre d'une Ecole ouverte, à « des excursions à vélo afin d'aller à la rencontre de son patrimoine culturel ou naturel, matériel ou immatériel ».

L'année dernière, les Vacances apprenantes avaient toutefois fait la cible de certaines critiques, notamment de la part des parents. Ils dénonçaient ainsi le manque de communication autour du dispositif et le prix élevé de certaines Colos apprenantes.

